

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	94 (1965)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Appel à nos abonnés

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## APPEL A NOS ABONNÉS

Au 31 décembre 1964, environ le tiers des abonnements était resté impayé.

Ce n'est pas glorieux.

Les responsables du *Bulletin* se demandent si l'ampleur de ce geste collectif équivaut à un désaveu. Ils souhaitent qu'on le leur dise ouvertement plutôt qu'en mettant en péril la situation financière de la SFE.

Quelle que soit l'interprétation adéquate de ce fait, et en attendant du'on en tire les conséquences logiques, ce qui est dû est dû. Nous faisons appel au sens de l'équité des abonnés qui ont reçu notre revue pendant toute l'année pour qu'ils règlent au plus tôt leur petite dette (13 fr.) au CCP. 17. 153, Administration du B.P. Fribourg.

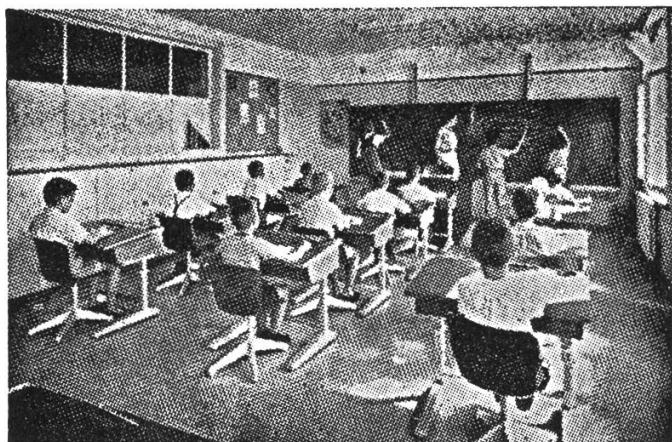
Favorisez  
les maisons qui insèrent  
dans notre revue

# A la Belle Jardinière

**FRIBOURG**  
Place de la Gare

La Maison du plus  
grand choix en vête-  
ment pour hommes et  
garçons.

# SPÉCIALITÉ D'AGENCEMENTS SCOLAIRES



# **GREMION FRÈRES**